



PISCINE : HORAIRES D'OUVERTURE 2015

PERIODE HORS SAISON (hors vacances scolaires) :
du 1er janvier au 31 mai et du 8 septembre au 31 décembre

	Matin	Mi-journée	Après-midi et soirée
Lundi	10 h 15	13 h 30	17 h 15 20 h 30
Mardi	8 h 00 9 h 30	11 h 30 14 h 00	16 h 45 20 h 30
Mercredi	11 h 00		20 h 30
Jeudi		11 h 00 14 h 00	16 h 45 20 h 30
Vendredi		11 h 30 14 h 00	16 h 45 22 h 00
Samedi	9 h 00 (1)		19 h 30 (2)
Dimanche & Jour férié	9 h 00		19 h 30 (2)

PETITES VACANCES SCOLAIRES et PERIODE ESTIVALE (du 1er juin au 7 septembre)

	Matin	Soirée
Lundi	9 h 00	20 h 30
Mardi	9 h 00	20 h 30
Mercredi	9 h 00	20 h 30
Jeudi	9 h 00	20 h 30
Vendredi	9 h 00	22 h 00
Samedi	9 h 00	20 h 30 (3)
Dimanche & Jour Férié	9 h 00	20 h 30 (3)

(1) Le samedi, le petit bassin est réservé exclusivement aux bébés nageurs de 8h30 à 9h45, sauf en juillet et en août.

(2) Fermeture à 20h30 les samedis, dimanches et jours fériés, du 1^{er} mai au 30 septembre.

(3) Fermeture à 19h30 les samedis, dimanches et jours fériés, du 1^{er} octobre au 30 avril.

Tout usager de l'établissement doit respecter le règlement intérieur, dont un exemplaire est affiché dans le hall d'accueil et au centre de remise en forme.

Extraits du règlement intérieur :

Le déshabillage et l'habillage s'effectuent obligatoirement dans les vestiaires.

Les shorts, bermudas, pantalons coupés et caleçons sont strictement interdits à l'intérieur comme à l'extérieur, seuls les maillots de bains traditionnels sont autorisés. L'accès au bassin est réservé aux personnes en tenue de bain réglementaire, le port du bonnet de bain est obligatoire aux personnes portant des cheveux longs.

L'accès à l'établissement n'est pas autorisé aux enfants de moins de 10 ans non accompagnés d'un adulte responsable.

L'ensemble des ventes s'arrête 30 minutes avant la coupure du milieu de journée et 45 minutes avant la fermeture du soir.

L'évacuation des bassins s'effectue au signal des maîtres-nageurs 15 minutes avant la fermeture au public.

Exceptionnellement la piscine pourra être fermée tout ou partie de la journée ou l'heure de fermeture du soir avancée pour permettre l'organisation de manifestations sportives ou de toute autre activité profitable à l'établissement.

La piscine sera fermée périodiquement pour deux vidanges annuelles obligatoires au cours desquelles il sera procédé aux travaux d'entretien et de maintenance. Ces fermetures techniques feront l'objet d'une information à la clientèle par voie d'affichage.

Conditions générales de vente :

Les conditions générales de vente sont disponibles sur simple de demande à l'accueil de la Piscine ou sur le site :

www.piscine-stgermain.com.

PISCINE : TARIFS 2015
(délibération n°171214-4 du 17 décembre 2014)

ARTICLES		TARIF RESIDENT			TARIF NON RESIDENT		
		Tarif plein	Tarif Famille Nombreuse	Tarif réduit	Tarif plein	Tarif Famille Nombreuse	Tarif réduit
Entrée unitaire	Adulte	5.00 €	4.30 €	3.90 €	5.00 €	4.30 €	3.90 €
Entrée unitaire	Adulte Estival	5.70 €	4.30 €	3.90 €	5.70 €	4.30 €	3.90 €
Entrée unitaire	Enfant de 3 à 16 ans	3.90 €	2.60 €	-	3.90 €	2.60 €	-
Entrée unitaire	Groupes	3.90 €	-	2.40 €	3.90 €	-	-
Carte de 10 entrées	Adulte	43 €	40 €	34 €	49 €	43 €	38 €
Carte de 10 entrées	Enfant	30 €	24 €	-	34 €	26 €	-
Carte de 11 entrées	Adulte "carte famille"	-	40 €	-	-	-	-
Carte de 11 entrées	Enfant "carte famille"	-	24 €	-	-	-	-
Carte de 30 entrées	Adulte	102 €	-	92 €	124 €	-	112 €
Carte de 30 entrées	Enfant	78 €	-	-	94 €	-	-
Abonnement annuel	Adulte	219 €	-	197 €	248 €	-	223 €
Abonnement annuel	Enfant	151 €	-	-	175 €	-	-
Abonnement annuel	Bébé nageurs	192 €	-	-	222 €	-	-
Carnet de 10 tickets	Comités d'entreprise	44 €	-	-	44 €	-	-
Carnet de 100 tickets	Centres de loisirs	235 €	-	-	235 €	-	-
Edition d'une carte magnétique	et étui de protection	1.40 €	-	-	1.40 €	-	-
Reproduction d'une carte	perdue ou volée	2.70 €	-	-	2.70 €	-	-

Tarif résident : Sont considérés comme résidents les habitants des sept communes du Syndicat Intercommunal (Aigremont, Chambourcy, Mareil-Marly, Marly-le-Roi, Le Pecq, Saint-Germain-en-Laye, Le Vésinet). L'utilisateur doit fournir un justificatif de domicile de moins de trois mois figurant exclusivement dans la liste suivante : quittance de loyer, facture d'électricité, de gaz, d'eau ou de téléphone fixe ou mobile, avis d'imposition.

Tarif réduit : Etudiant ou Lycéen à partir de 17 ans et jusqu'à 25 ans inclus, sur présentation d'une carte de lycéen ou d'étudiant en cours de validité munie d'une photographie et mentionnant la date de naissance, ou à défaut, d'un Pass Navigo « Imagine R » accompagné de sa carte « Bons Plans » en cours de validité, et d'une pièce d'identité en cours de validité (CNI, permis de conduire, passeport). Senior (à partir de 63 ans), sur présentation d'une pièce d'identité en cours de validité.

Tarif Famille Nombreuse : il s'applique à chaque membre de la famille sur présentation d'une carte « famille nombreuse SNCF » individuelle et nominative en cours de validité ou, à défaut, sur présentation du livret de famille accompagné de toutes les pièces d'identité en cours de validité (CNI, permis de conduire, passeport).

Cartes Familles : elles sont délivrées par les communes de Saint-Germain-en-Laye, Mareil-Marly et le Vésinet. La détention de la carte famille accompagnée d'une pièce d'identité ouvre la possibilité d'acheter une carte adulte ou enfant de onze entrées au tarif d'une carte de dix entrées.

Pour les habitants de Saint-Germain-en-Laye, la carte famille doit porter la mention « Famille Nombreuse ».

Abonnements : nominatifs, ils permettent une utilisation illimitée pendant leur durée de validité (un an) et pendant les temps d'ouverture au public. Les abonnements ne sont délivrés que si l'utilisateur a rempli et signé une fiche d'inscription et fourni deux photographies d'identité en cas d'un nouvel abonnement, ou en cas de renouvellement, ainsi que l'ensemble des pièces justificatives obligatoires (voir la fiche d'inscription).

Cartes d'entrées : non nominatives, elles peuvent être utilisées par plusieurs usagers pendant leur durée de validité et pendant les temps d'ouverture au public. Elles sont valables un an à compter de la date de vente. Le rechargement d'une carte valide prolonge sa date de validité d'un an à compter de la date du rechargement. Lorsque la date de validité d'une carte est dépassée, le solde d'entrées restant est perdu.

Groupes : ensemble de personnes mineures ou handicapées appartenant à une structure (association, centre de loisirs, institution, etc.) et encadré par un ou plusieurs moniteurs ou éducateurs. Le tarif réduit s'applique uniquement aux groupes appartenant aux communes membres du Syndicat Intercommunal réglant leur achat par un bon de commande.

La **gratuité** s'applique à l'entrée unitaire des enfants de moins de trois ans.